

## En 2014, 85 % des jeunes Français de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales

Sébastien Durier et Guillaume Touré, division Enquêtes et études démographiques, Insee

### Résumé

En 2014, 85,0 % des jeunes de 18 à 24 ans de nationalité française sont inscrits sur les listes électorales. Près de neuf sur dix d'entre eux ont bénéficié d'une inscription d'office. Être inscrit est plus fréquent pour les plus diplômés. Les jeunes Français dont au moins un des parents est né à l'étranger sont moins souvent inscrits sur les listes électorales que les autres.

**Les jeunes : plus fréquemment inscrits en 2014 qu'en 2004**

**Lieu de naissance, diplôme et mobilité résidentielle : principaux facteurs de la non-inscription**

**Le poids de l'ascendance se réduit**

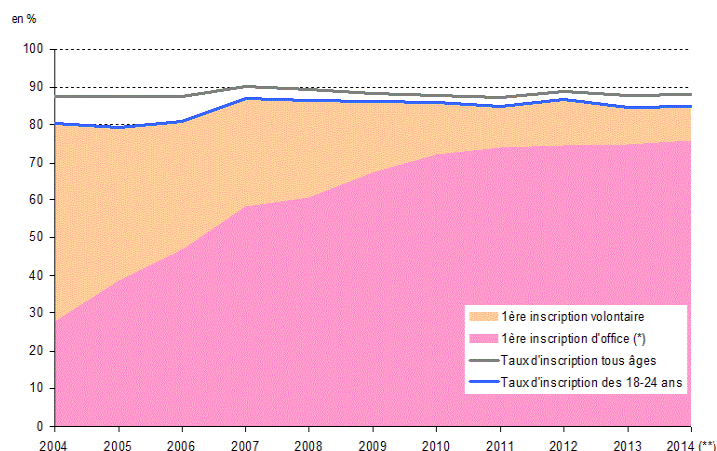
**Sources, pour en savoir plus**

### Publication

#### Les jeunes : plus fréquemment inscrits en 2014 qu'en 2004

En 2014, 85,0 % des jeunes de 18 à 24 ans de nationalité française sont inscrits sur les listes électorales, soit 4,7 points de plus qu'en 2004 (**figure 1**). Le **taux d'inscription** des 18-24 ans a toujours été plus faible que pour l'ensemble de la population française. En dix ans l'écart s'est cependant réduit : en 2004 il dépassait 7 points ; en 2014 il n'est plus que de 3 points, 88,1 % de l'ensemble de la population étant inscrits sur les listes électorales. Cette réduction des écarts selon l'âge des inscrits s'explique d'abord par une forte mobilisation de la population lors des élections présidentielle et législatives de 2007 et dans une moindre mesure en vue de la présidentielle de 2012. La **procédure d'inscription d'office** a également contribué à augmenter les taux d'inscription chez les moins de 25 ans. En effet, depuis 2001, les jeunes atteignant 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année d'élection bénéficient d'une inscription automatique sur les listes électorales de leur commune de résidence, à condition d'avoir été recensés par leur mairie pour la **journée défense et citoyenneté**. L'inscription d'office a connu une montée en charge progressive jusqu'en 2010. Depuis cette date, environ neuf jeunes inscrits sur dix âgés de 18 à 24 ans en ont bénéficié lors de leur première inscription au fichier électoral.

**Figure 1 - Évolution du taux d'inscription des jeunes de 18 à 24 ans résidant en France**



(\*) Le type d'inscription n'est pas disponible pour les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2000 et le 28 février 2002. La moitié d'entre eux ont néanmoins été inscrits d'office et les données ont été redressées pour en tenir compte.

(\*\*) Les données 2014 sont provisoires.

Lecture : au 1<sup>er</sup> mars 2014, parmi les jeunes français de 18-24 ans, 85 % sont inscrits sur les listes électorales : 76,1 % ont bénéficié à leur majorité d'une inscription d'office et 8,9 % se sont inscrits volontairement.

A cette même date, 88,1 % de l'ensemble de la population française d'âge adulte étaient inscrits sur les listes électorales.

Champ : ensemble des jeunes résidant en France (hors Mayotte) âgés de 18 à 24 ans au 1<sup>er</sup> mars de chaque année et de nationalité française.

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2013.

Cependant, des différences selon l'âge persistent chez les jeunes adultes (**figure 2**). Ainsi, en 2013, parmi les moins de 25 ans, la part d'inscrits sur les listes électorales est plus faible chez ceux qui ont eu 18 ans cette année là. En effet, 2013 était une année sans élection, et lorsqu'ils n'ont pas été inscrits d'office (pour cause de déménagement par exemple) beaucoup des plus jeunes ne se sont pas inscrits volontairement. À l'inverse, parmi ceux âgés de 24 ans en 2013, qui ont donc eu 18 ans lors des élections de 2007, le taux d'inscription volontaire est le plus élevé.

**Figure 2 - Taux d'inscription en 2013 des jeunes de 18 à 24 ans résidant en France**

en %

	Taux d'inscription	dont inscrits d'office	dont inscrits volontairement
<b>Ensemble</b>	<b>84,7</b>	<b>74,8</b>	<b>9,9</b>
<b>Sexe</b>			
Femmes	85,1	74,6	10,5
Hommes	84,5	75,1	9,4
<b>Diplôme</b>			
Aucun diplôme, jusqu'au brevet	72,2	64,1	8,1
CAP et BEP	82,8	74,6	8,2
Baccalauréat général	87,4	77,0	10,4
Baccalauréat technologique ou professionnel	88,9	80,0	8,9
1er cycle universitaire	91,0	78,1	12,9
2e cycle universitaire	90,7	76,8	13,9
<b>Lieu de naissance</b>			
Nés en France	86,1	76,4	9,7
Nés français à l'étranger	58,4	44,3	14,1
Immigrés de nationalité française	47,8	29,5	18,3
<b>Âge au 1er mars 2013</b>			
18 ans	80,6	76,9	3,7
19 ans	86,1	74,1	12,0
20 ans	85,4	76,8	8,6
21 ans	86,3	78,2	8,1
22 ans	85,0	76,5	8,5
23 ans	83,2	72,2	11,0
24 ans	86,6	68,8	17,8
<b>Lieu de résidence en 2012</b>			
Dans le même logement ou le même établissement	85,2	75,4	9,8
Dans un autre logement de la même commune	80,6	70,9	9,7
Dans une autre commune du département	82,5	72,3	10,2
Dans un autre département de la région	86,4	75,7	10,7
Hors de la région de résidence actuelle	89,0	77,8	11,2
À l'étranger	74,2	60,4	13,8

Lecture : en 2013, 84,7 % des jeunes français âgés de 18 à 24 ans sont inscrits sur les listes électorales, 74,8 % ont été inscrits d'office et 9,9 % se sont inscrits volontairement.

Champ : ensemble des jeunes résidant en France (hors Mayotte) âgés de 18 à 24 ans au 1er mars 2013 et de nationalité française.

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2013.

### **Lieu de naissance, diplôme et mobilité résidentielle : principaux facteurs de la non-inscription**

Le lieu de naissance est le facteur ayant le plus d'impact sur l'inscription sur les listes électorales : les jeunes de 18 à 24 ans de nationalité française et nés à l'étranger sont nettement moins souvent inscrits (52,1 %) que ceux qui sont nés en France (86,1 %). Toutefois, quand ils sont inscrits, ils le sont plus fréquemment volontairement (**figure 2**). La nationalité à la naissance renforce encore les écarts : seuls 47,8 % des **immigrés** de nationalité française sont inscrits sur les listes électorales et parmi eux quatre sur dix le sont volontairement.

Les taux d'inscription progressent très sensiblement avec le niveau de diplôme. Plus de 18 points séparent les taux d'inscription des jeunes adultes ayant au plus le brevet (72,2 %) de ceux ayant un diplôme supérieur au bac (autour de 91 %).

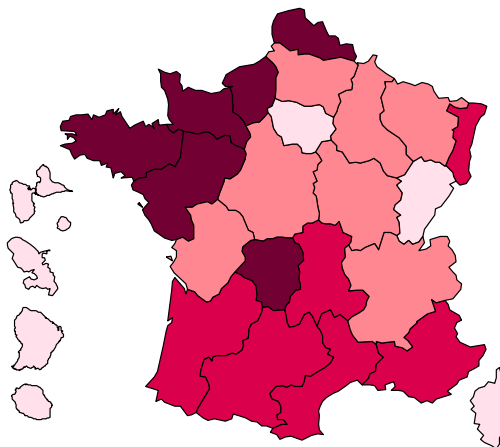
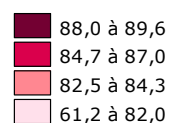
Avoir déménagé en cours d'année influe également sur les taux d'inscription. Les changements de domicile dans la même commune ou dans le même département ont un effet négatif ; à l'inverse, l'installation dans une autre région a

peu d'effet sur le niveau d'inscription. Les personnes qui déménagent dans une autre commune du même département ne pensent pas forcément à leur radiation des listes électorales de leur ancienne commune, et oublieraient ainsi plus souvent que les autres de se réinscrire.

Les taux d'inscriptions des résidents des départements d'outre-mer (hors Mayotte) sont plus faibles que ceux de la métropole. De même, en région parisienne et en Corse ils sont inférieurs à ceux des autres régions métropolitaines. À l'inverse, en Normandie, en Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais les adultes de moins de 25 ans sont un peu plus souvent inscrits qu'en moyenne nationale (**figure 3**).

Les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes, qui étaient d'environ 4 points en 2004, ne sont plus significatives en 2013.

**Figure 3 - Taux d'inscription en 2013 des jeunes de 18 à 24 ans par région de résidence (en %)**



Champ : ensemble des jeunes résidant en France (hors Mayotte) âgés de 18 à 24 ans au 1er mars 2013 et de nationalité française.

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2013.

### **Le poids de l'ascendance se réduit**

Le lieu de naissance des parents semble également avoir une incidence chez les jeunes adultes sur leur inscription sur les listes électorales. Ainsi, en 2013, ceux qui sont nés en France métropolitaine et dont les deux parents sont nés en France sont plus souvent inscrits (87,6 %) que ceux dont au moins un des parents est né à l'étranger (82,5 %) (**figure 4**). Les écarts selon le lieu de naissance des parents, s'ils restent significatifs en 2014, se sont cependant nettement atténués au cours des dix dernières années, conséquence des inscriptions d'office et de la forte mobilisation aux élections présidentielles. En particulier, avoir ses deux parents nés à l'étranger n'a pas plus d'impact sur le risque de non-inscription qu'en avoir un seul d'entre eux né hors de France.

**Figure 4 - Taux d'inscription des jeunes de 18 à 24 ans nés en France métropolitaine selon le lieu de naissance des parents**

Lieu de naissance des parents	en %	
	2004	2013
Les deux parents sont nés en France	85,7	87,6
Un seul des parents est né à l'étranger	76,9	82,2
Les deux parents sont nés à l'étranger	66,4	82,8
<b>Ensemble</b>	<b>81,9</b>	<b>86,5</b>

Lecture : En 2004, 85,7 % des jeunes dont les deux parents sont nés en France sont inscrits sur les listes électorales.

Champ : ensemble des jeunes nés en France métropolitaine, âgés de 18 à 24 ans au 1er mars de chaque année, de nationalité française et résidant en France (hors Mayotte).

Source : Insee, échantillon démographique permanent 2013.

### **Sources**

L'échantillon démographique permanent (EDP) permet pour la première fois d'estimer les taux d'inscription au fichier électoral. Il s'agit d'un panel d'individus nés certains jours de l'année qui rassemble année après année des informations en provenance de l'état-civil (y compris les informations du bulletin de naissance pour les jeunes nés en France, utilisées ici pour l'analyse selon le lieu de naissance des parents), de la situation électorale (inscriptions au fichier électoral et type d'inscription) et des réponses aux enquêtes annuelles de recensement.

Les **taux d'inscription** sur les listes électorales sont en théorie estimés en rapportant le nombre d'électeurs effectivement inscrits sur les listes au nombre d'électeurs potentiels, c'est-à-dire les individus âgés de 18 ans ou plus, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques. La situation électorale est établie au 1<sup>er</sup> mars de chaque année. L'électorat potentiel est évalué à partir de l'enquête annuelle de recensement et comprend donc les résidents en France (hors Mayotte) en janvier, de nationalité française, ayant 18 ans ou plus le 1<sup>er</sup> mars et n'étant pas décédés à cette date. Les personnes en situation d'incapacité électorale (suite à une condamnation ou à une mise sous tutelle) sont donc ici incluses dans la population des électeurs potentiels. Si elles étaient exclues, les taux d'inscription seraient supérieurs de 0,6 point en moyenne, avec de forts écarts selon l'âge : 0,3 point pour les 18 à 39 ans et environ deux points pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, davantage concernées par les mises sous tutelles.

Les données présentées ici diffèrent de celles d'une précédente étude de l'Insee (*Insee Première* n° 1411 de septembre 2012) car la méthode actuelle permet de prendre en compte les avis de radiation des listes électorales pour ne comptabiliser que des inscriptions actives.

Les données de l'enquête annuelle de recensement de 2014 n'étant pas encore intégrées dans l'EDP, une estimation provisoire du taux d'inscription a été réalisée pour cette année, à partir de l'enquête de 2013 recalée sur la population de 2014. De ce fait, les données détaillées portent sur l'année 2013.

## **Bibliographie**

Merlen R., « **Le nombre d'électeurs reste quasiment stable entre les 1er mars 2014 et 2015** », *Insee Focus* n° 23, mars 2015.

Merlen R., « **44,6 millions d'électeurs français au 1er mars 2014** », *Insee Focus* n° 3, mars 2014.

Lincot L., Niel X., « **L'inscription et la participation électorales en 2012** », *Insee Première* n° 1411, septembre 2012.

Jugnot S., « **La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002** », *Insee Première* n° 1169, décembre 2007.

Voir également, pour la **journée défense et citoyenneté**, le site du service public.